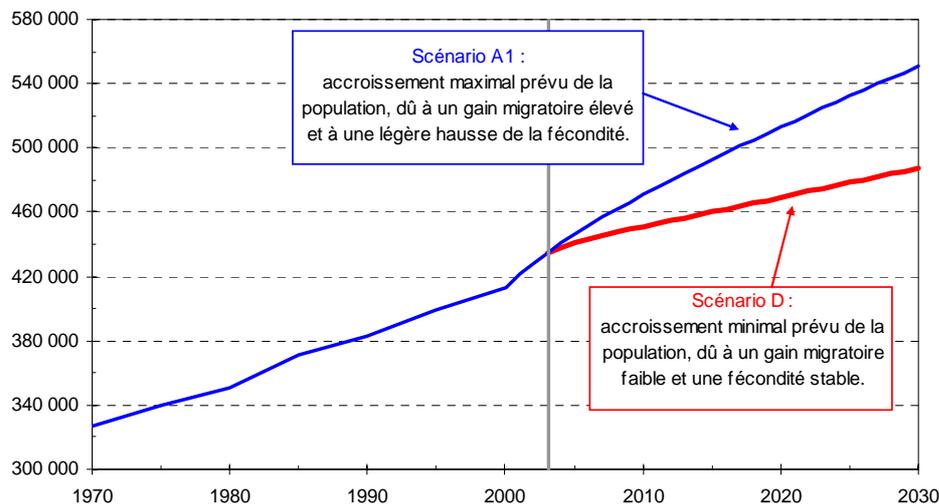


Projections démographiques pour le canton de Genève : vieillesse accrue de la population résidente d'ici à 2030

De 2004 à 2030, la population du canton de Genève continuera d'augmenter. Selon l'évolution du solde migratoire envisagée, la population du canton atteindrait 551 000 habitants en 2030 dans le cas du scénario à forte migration avec une légère hausse de la fécondité, 487 000 dans l'hypothèse d'un niveau plutôt faible des migrations et d'une fécondité stable. Malgré les apports migratoires, la part de la population âgée s'accroîtra et une personne sur cinq sera âgée de 65 ans ou plus en 2030, contre une sur sept actuellement.

Population résidente du canton de Genève Evolution de 1970 à 2003 et projections de 2004 à 2030 (scénarios A1 et D)



Les dix prochaines années, le rythme d'accroissement de la population résidente pourrait se situer entre 2 000 et 4 800 habitants de plus par année.

Etablir des projections de population consiste à calculer quelle sera l'évolution de la population en faisant des hypothèses sur l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Les projections sont très sensibles aux hypothèses relatives aux migrations et ce sont précisément ces hypothèses-là qui sont les plus délicates à élaborer.

Le canton de Genève est un territoire restreint où la pénurie de logement est endémique. L'évolution effective de la population dépendra notamment du mouvement de la construction à moyen et long termes. Cette dimension de la question a aussi été prise en compte dans l'élaboration des hypothèses.

./.

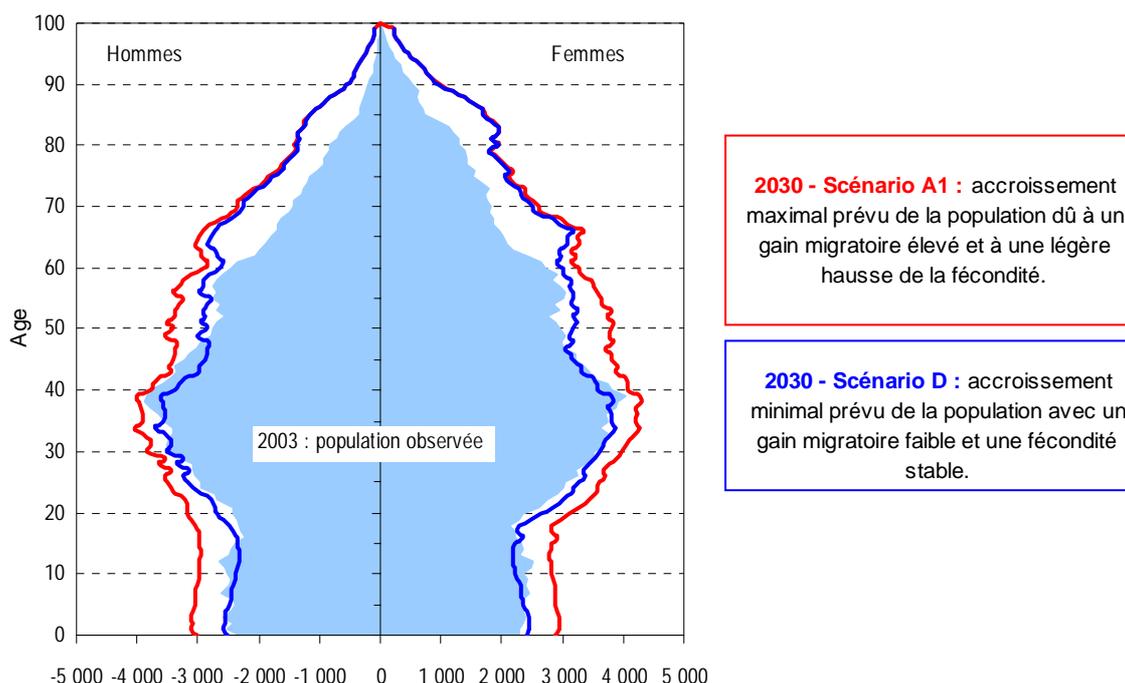
Forte augmentation des personnes âgées (65-79 ans) et très âgées (80 ans ou plus)

La population âgée de 65 ans ou plus (62 000 personnes actuellement) augmentera notablement plus que celle des autres groupes d'âges, pour se situer entre 104 000 et 107 000 personnes en 2030. Le nombre de personnes âgées entre 65 et 79 ans sera multiplié par 1,5 et celui des 80 ans ou plus par 2,2 d'ici à 2030.

Il y aura vieillissement de la population, quel que soit le scénario retenu :

- la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus augmentera, passant de 14 % en 2003 à environ 20 % ou 21 % en 2030,
- celle des 20-64 ans diminuera, passant de 64 % à 60 % environ,
- et, enfin, celle des 0-19 ans reculera légèrement, passant de 22 % à 20 % environ.

Pyramides des âges du canton de Genève selon le sexe, en 2003 et 2030



Impact déterminant des migrations sur le vieillissement de la population résidente

La pyramide des âges montre bien le rôle important des migrations dans le maintien d'une population jeune en âge de travailler. En cas d'absence de migrations, la population commencerait à diminuer à partir de 2015 et son vieillissement serait extrême : la population des plus de 65 ans doublerait, tandis que celle potentiellement active (20-64 ans) diminuerait d'environ 15 % et les jeunes (0-19 ans) d'un peu plus de 29 %.

Les projections démographiques pour le canton de Genève ont été réalisées en collaboration avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), du canton de Vaud, et les hypothèses ont été élaborées en consultant les services de l'Administration cantonale genevoise concernés. Des projections de ménages, de population active et de besoins en logements seront disponibles d'ici à la fin 2005.

Pour en savoir plus

Projections démographiques pour le canton de Genève. Population résidente de 2004 à 2030. OCSTAT, Communications statistiques n° 18, Genève, janvier 2005 (36 pages, prix : 20 francs).

Des tableaux complémentaires seront prochainement téléchargeables sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse :

<http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/welcome.html>